

Stations d'*Heracleum mantegazzianum* au Luxembourg
Description des stations et indications des
méthodes d'éradications des foyers



Photos page de garde :

gauche : bord de l'Alzette à Bereldange (25.06.2006)

droite : Ernster, lieu-dit *Jénk*

en haut : 13.08.2007

au milieu : 03.08.2007

en bas : 13.08.2007

Projet élaboré par: Manou Pfeiffenschneider, ERSA s. à r.l.

Christian Ries, MNHN, Section écologie

Cartes utilisées dans ce document: © Origine Administration du cadastre et de la topographie :
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (2000) – Copie et reproduction
interdites.

Sommaire

A. Introduction	5
B. Description des différentes stations	6
Cantonnement Wiltz	7
1. <i>Basbellain</i>	8
2. <i>Wilwerdange</i>	9
3. <i>Troisvierges</i>	10
4. <i>Sporbech – Neimillen</i>	11
5. <i>Tretterbaach - Asselborn</i>	12
6. <i>Derenbach</i>	13
7. <i>Kirelbaach – Tëttelbaach entre Almillen (Boevange) et Eschweiler</i>	14
8. <i>Winseler</i>	15
9. <i>Wiltz</i>	16
10. <i>Our entre Groussenauel et Vianden</i>	17
11. <i>Harlerbaach entre Harlange et Surré</i>	18
12. <i>Eschdorf</i>	19
22. <i>Sûre entre la N15/Heischtergronn et Erpeldange</i>	20
Cantonnement Mersch	21
13. <i>Niederpallen</i>	22
14. <i>Alzette – Colmar-Berg</i>	23
15. <i>Alzette - Mersch</i>	24
16. <i>Schoenfels</i>	25
17. <i>Alzette - Kinneksbrill</i>	26
18. <i>Lorentzweiler</i>	27
19. <i>Bourglinster</i>	28
20. <i>Wandhaff – N 13</i>	29
Cantonnement Diekirch	30
10. <i>Our entre Groussenauel et Vianden</i>	31
14. <i>Alzette – Colmar-Berg</i>	32
21. <i>Bivels</i>	33
22. <i>Sûre entre la N15/Heischtergronn et Erpeldange</i>	34
23. <i>Diekirch - Härebiërg</i>	35
24. <i>Tandelerbaach - Brees entre Tandel et Breesbruck</i>	36
25. <i>Sûre entre Diekirch et Reisdorf</i>	37

26. <i>Sûre entre Bollendorf-Pont et Weilerbaach</i>	38
27. <i>Haller</i>	39
28. <i>Ernz blanche entre Larochette et Medernach</i>	40
Cantonnement Luxembourg Ouest	41
29. <i>Olm</i>	42
30. <i>Kopstal</i>	43
31. <i>Alzette – Helmsange/Steinsel</i>	44
32. <i>Gréngewald</i>	45
33. <i>Alzette - Bereldange</i>	46
34. <i>Wandhaff – Chemin de fer</i>	47
35. <i>Bambësch</i>	48
36. <i>Holzem - Grousschaatzert</i>	49
37. <i>Holzem - Bräderbaach</i>	50
38. <i>Clemency – Piste cyclable</i>	51
39. <i>Helfent</i>	52
40. <i>Alzette – Ville de Luxembourg</i>	53
41. <i>Fingig</i>	54
42. <i>Merl - Hollerich</i>	55
43. <i>Giele Botter</i>	56
Cantonnement Luxembourg Est	57
44. <i>Ernster - Lannemuer</i>	58
45. <i>Population Ernster - Jénk</i>	59
46. <i>Ernster - Iernsterbaach</i>	60
47. <i>Senningerberg</i>	61
48. <i>Population Uebersyren</i>	62
49. <i>Population Roeser</i>	63
50. <i>Gander</i>	64
Cantonnement Grevenmacher.....	65
48. <i>Population Uebersyren</i>	66
C. <i>Bibliographie</i>	67

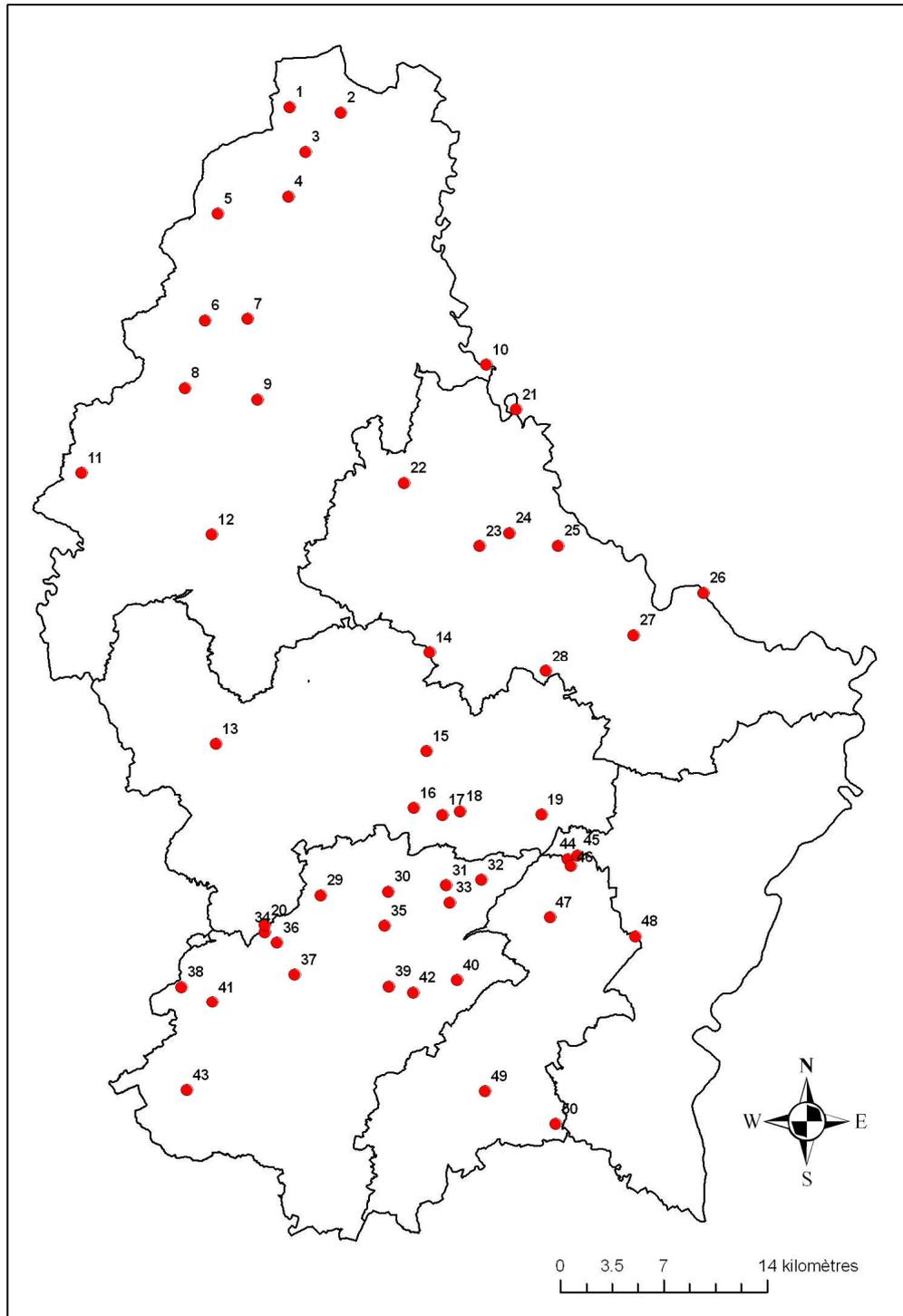
A. Introduction

Le présent document donne un aperçu sur les stations de la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum* Somm. et Lev.) actuellement connues au Luxembourg. Les données proviennent d'une part d'inventaires systématiques le long des principaux cours d'eau en 2000, 2001, 2006 et 2007 (ERSA 2000, ERSA 2001, ERSA, 2006, ERSA, 2007), d'autre part d'observations non systématiques.

Les résultats de 2006 ont été publiés dans le bulletin 108/2007 de la Société des naturalistes luxembourgeois (Pfeiffenschneider, 2007).

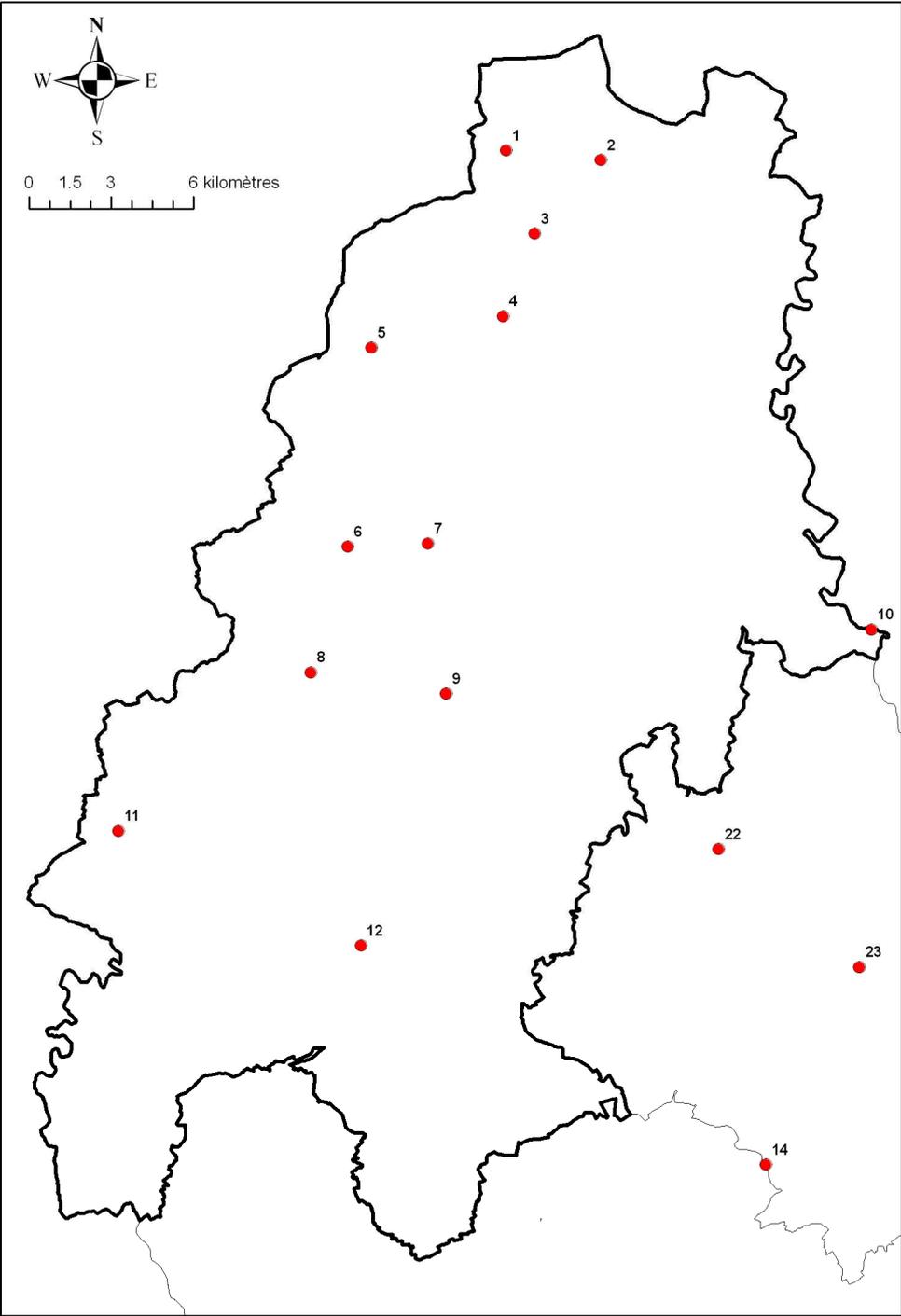
Le document doit permettre aux agents de l'Administration des Eaux et Forêts de retrouver les différentes stations avec le but d'entreprendre des mesures d'éradication des différents foyers en 2008. Une description de la plante, le détail des méthodes de contrôle et de monitoring à appliquer et les mesures de sécurité à respecter sont détaillés dans le document « *Heracleum mantegazzianum* - Manuel pratique Description de la plante et des méthodes de contrôle »

B. Description des différentes stations



Carte 1 : Situation des différents sites d'*Heracleum mantegazzianum* au niveau du pays par rapport aux cantonnements forestiers.

Cantonement Wiltz



1. Basbellain

Cantonement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Wintrange
Commune	Troisvierges
Localité/lieu-dit	Basbellain
Coordonnées GPS	66370, 134556



26.07.2007



26.07.2007

Description du site :

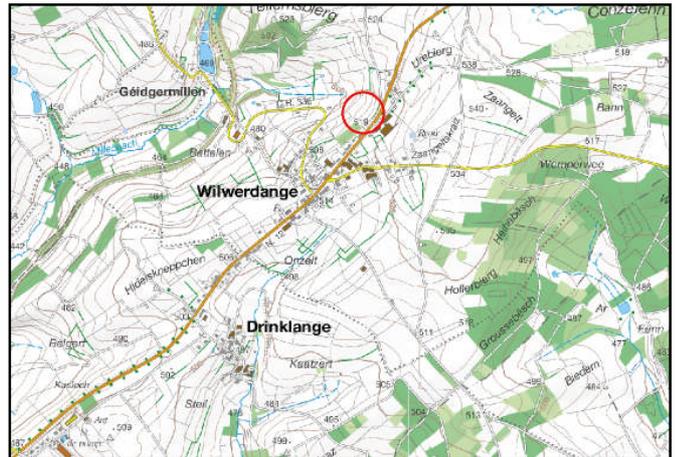
Station située des deux côtés d'un chemin qui mène de Basbellain à Limerlé (B).

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

2. Wilwerdange

Cantonnement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Wincrange
Commune	Troisvierges
Localité/lieu-dit	Wilwerdange
Coordonnées GPS	69823, 134194



26.07.2007



26.07.2007

Description du site :

Site situé à l'entrée Nord-Est de Wilwerdange sur une aire de repos le long de la N12 ainsi que dans un pâturage situé à côté.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

3. Troisvierges

Cantonnement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Wincrange
Commune	Troisvierges
Localité/lieu-dit	Troisvierges
Coordonnées GPS	67427, 131495



26.07.2007



26.07.2007

Description du site :

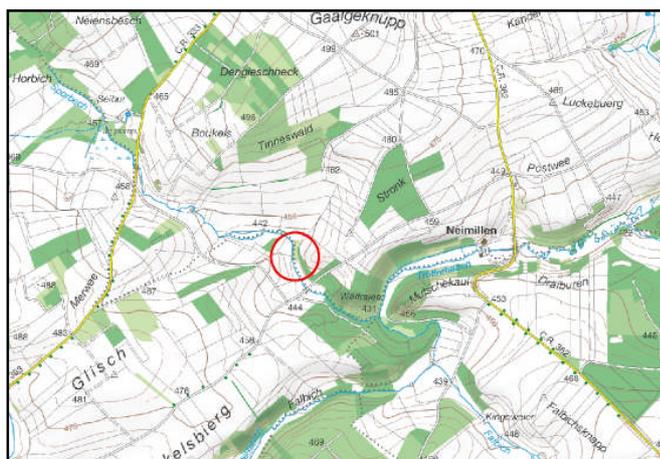
Quelques plantes dans le talus de la N 12 au Sud du pont traversant la ligne de chemin de fer.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les talus le long de la route et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

4. Sporbech – Neimillen

Cantonnement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Wincrange
Commune	Wincrange
Localité/lieu-dit	Neimillen/Sporbech
Coordonnées GPS	61469, 127275



Description du site :

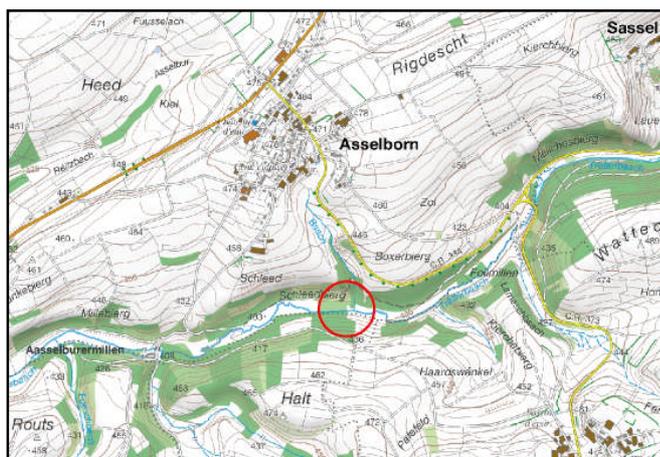
Station de plus de 20 plantes située sur la rive de la *Sporbech* près d'un étang.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé.
- Entre fin juin et début août : contrôler les rives du *Sporbech* et de la *Tretterbaach* entre ce endroit et l'*Aasselburermillen* et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

5. Tretterbaach - Asselborn

Cantonnement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Wintrange
Commune	Wintrange
Localité/lieu-dit	Asselborn/Schleedbierg
Coordonnées GPS	66260, 128440



Description du site :

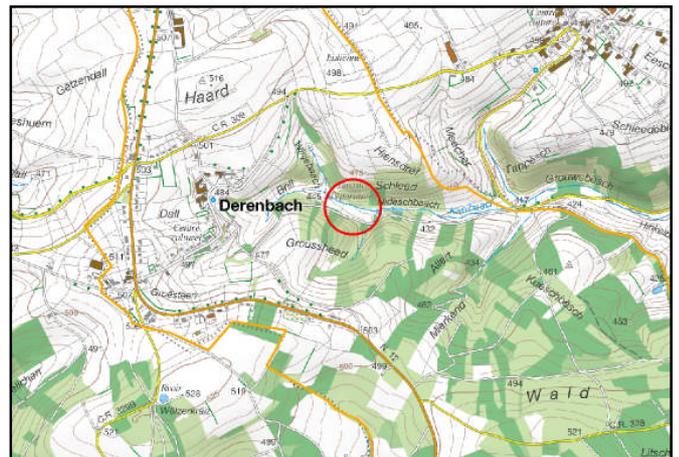
Une plante observée en 2006 sur la rive de la *Tretterbaach*.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives du ruisseau entre l'*Aasselbuerermillen* et Sassel et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

6. Derenbach

Cantonnement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Wincrange
Commune	Wincrange
Localité/lieu-dit	Derenbach/Niddeschbaach
Coordonnées GPS	60603, 119972



26.07.2007



26.07.2007

Description du site :

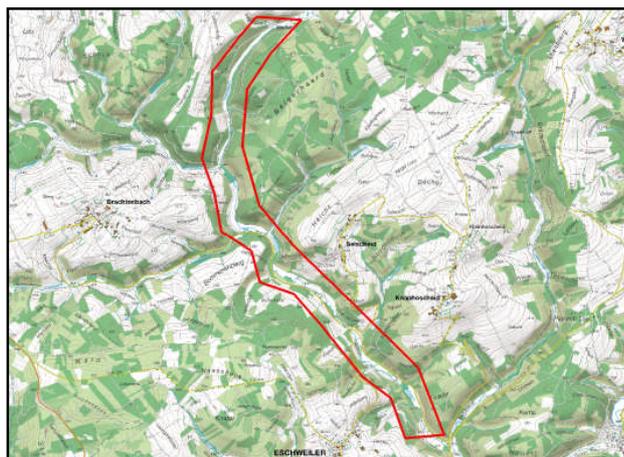
Plantes isolées observées le long de la *Kirelbaach* à l'Est de Derenbach.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives du ruisseau entre Derenbach et l'embouchure dans la *Tëttelbaach* et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

7. Kirelbaach – Tëttelbaach entre Almillen (Boevange) et Eschweiler

Cantonement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Wincrange, Wiltz/Ouest
Commune	Eschweiler, Wincrange
Localité/lieu-dit	
Coordonnées GPS	



Description du site :

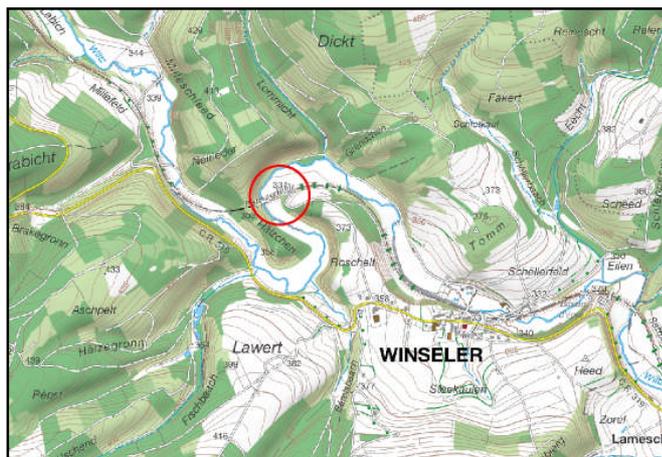
Plusieurs plantes isolées observées le long des deux cours d'eau.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives des cours d'eau concernés et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

8. Winseler

Cantonement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Wiltz/Ouest
Commune	Winseler
Localité/lieu-dit	Winseler/Hälzchen
Coordonnées GPS	59253, 115363



Description du site :

Petite station située de part et d'autre de la piste cyclable.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

9. Wiltz

Cantonnement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Wiltz - Ouest
Commune	Wiltz
Localité/lieu-dit	Wiltz/Tutschemillen
Coordonnées GPS	64183, 114578



26.07.2007



26.07.2007

Description du site :

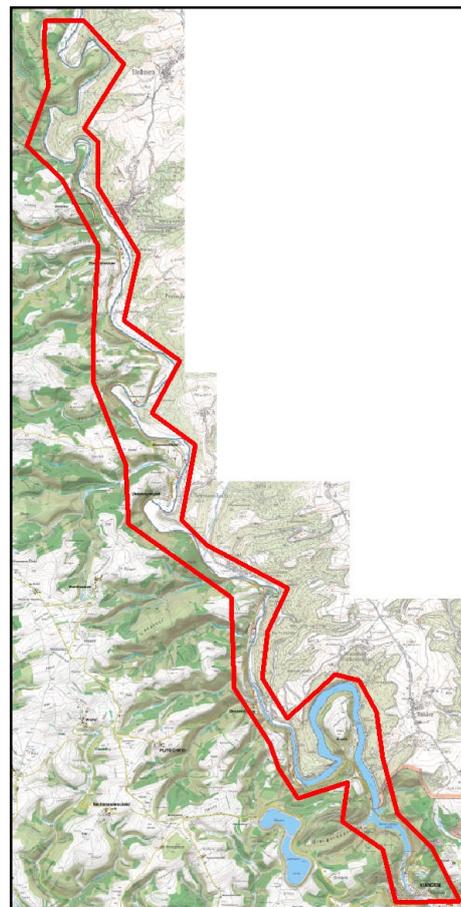
Petite station située près de la *Tutschemillen* entre la Wiltz et la route menant à la station d'épuration.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé.
- Entre fin juin et début août : contrôler les surfaces entre la route et la Wiltz et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

10. Our entre Groussenauel et Vianden

Cantonement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Clervaux, Hosingen
Commune	Heinerscheid, Hosingen, Putscheid, Vianden
Localité/lieu-dit	
Coordonnées GPS	



Description du site :

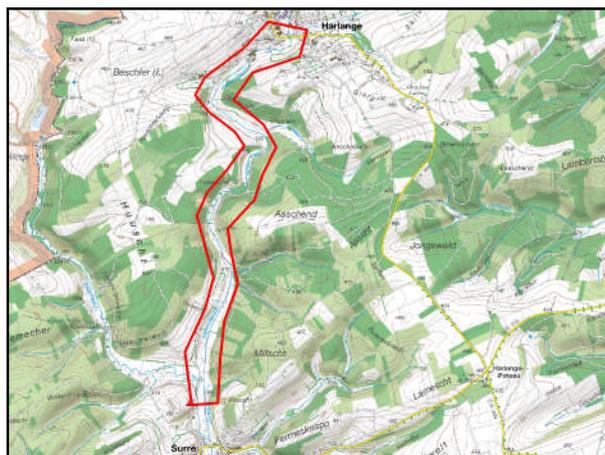
Plantes isolées observées à plusieurs endroits le long de l'Our.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives des cours d'eau concernés et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

11. Harlerbaach entre Harlange et Surré

Cantonnement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Harlange
Commune	Boulaide, Lac de la Haute-Sûre
Localité/lieu-dit	Harlange, Surré
Coordonnées GPS	



Description du site :

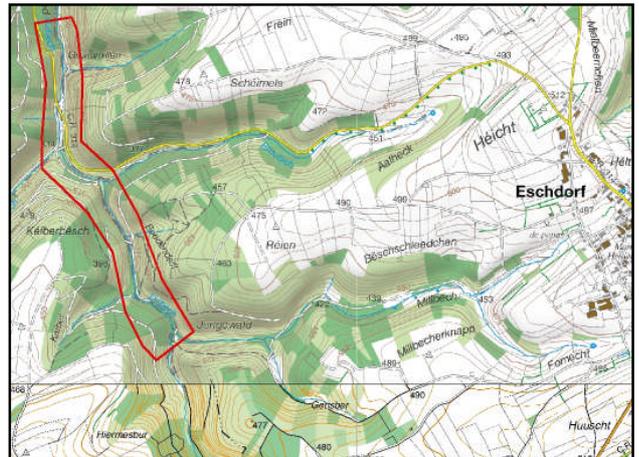
De nombreuses plantes ont été observées le long du cours d'eau en 2006.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin et début août : contrôler les rives des cours d'eau concernés et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

12. Eschdorf

Cantonnement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Haute-Sûre/Sud
Commune	Heiderscheid/Esch-Sûre/ Neunhausen
Localité/lieu-dit	Eschdorf/Dirbech
Coordonnées GPS	61082, 105337 – 60733, 106424



09.08.2006



09.08.2006

Description du site :

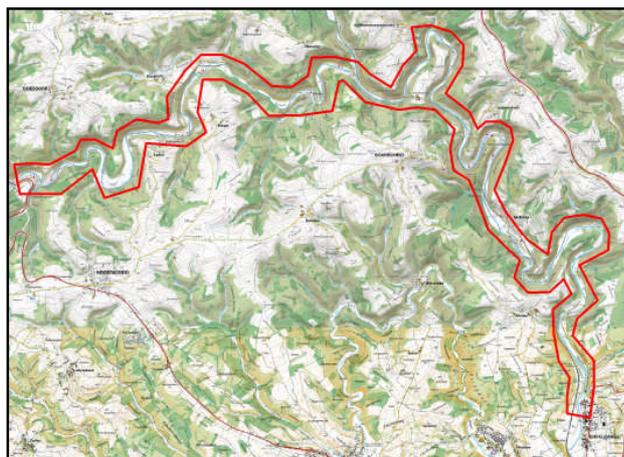
Plantes dispersées le long de la Dirbech à l'Ouest d'Eschdorf.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Fin juillet/début août : contrôler les surfaces situées de part et d'autre du *Dirbech* couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

22. Sûre entre la N15/Heischtergronn et Erpeldange

Cantonement	Wiltz
Arrondissement	Nord
Triage	Ettelbruck, Grosbous, Haut-Sûre/Nord
Commune	Bourscheid, Erpeldange, Goesdorf, Heiderscheid
Localité/lieu-dit	
Coordonnées GPS	



juillet 2007



juillet 2007

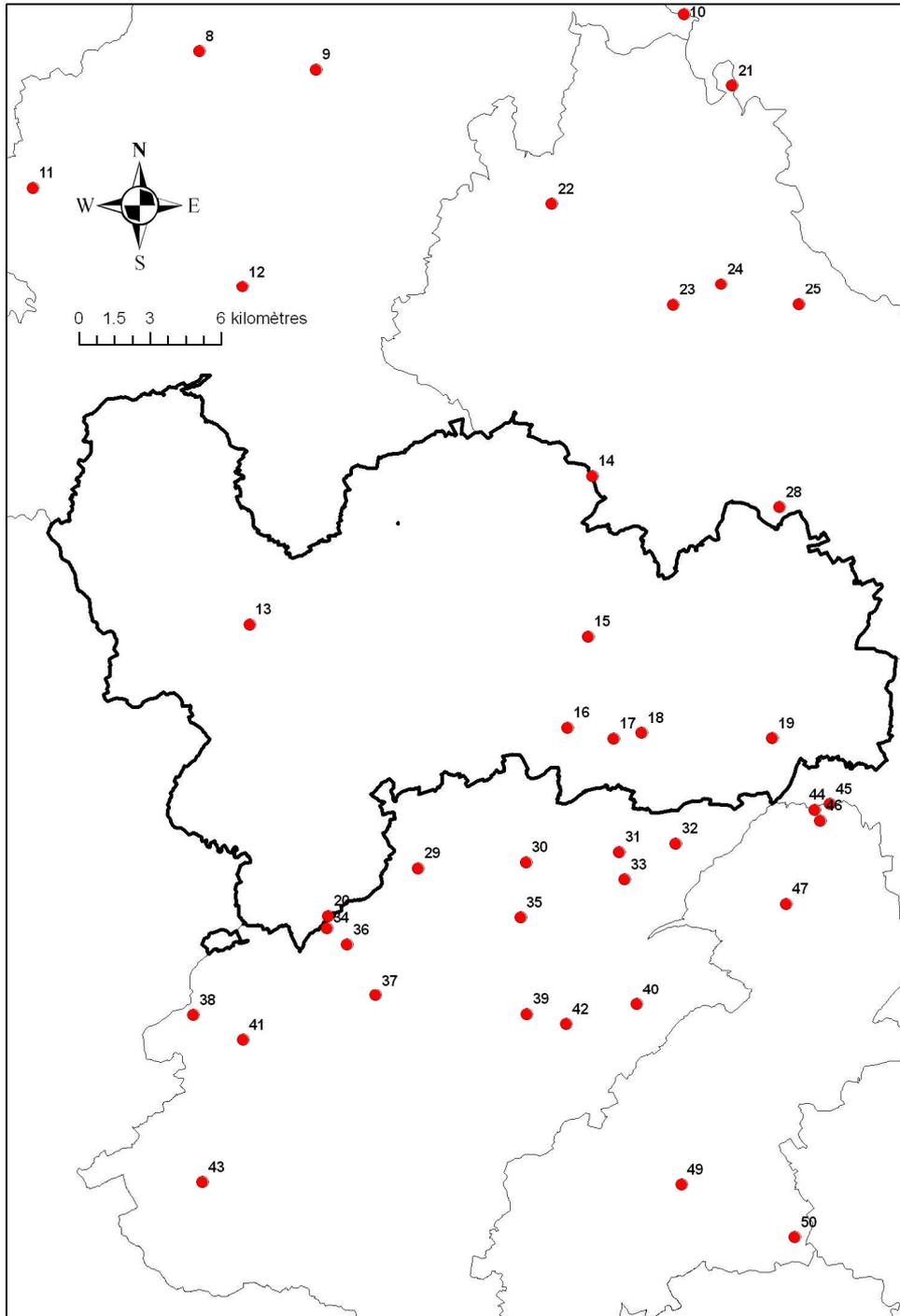
Description du site :

Plantes dispersées et stations plus importantes aux bords de la Sûre. Fréquence importante à partir de Dirbach.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

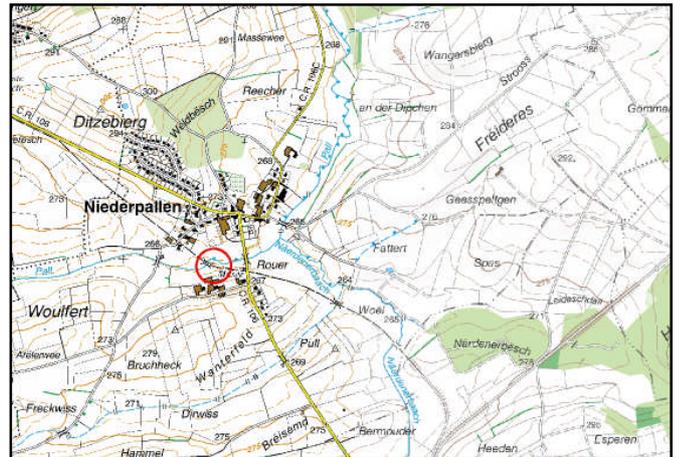
- Entre fin juin et début août : contrôler les rives des cours d'eau concernés et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

Cantonement Mersch



13. Niederpallen

Cantonement	Mersch
Arrondissement	Centre
Triage	Redange
Commune	Redange
Localité/lieu-dit	Niederpallen
Coordonnées GPS	61377, 90982



02.08.2007



02.08.2007

Description du site :

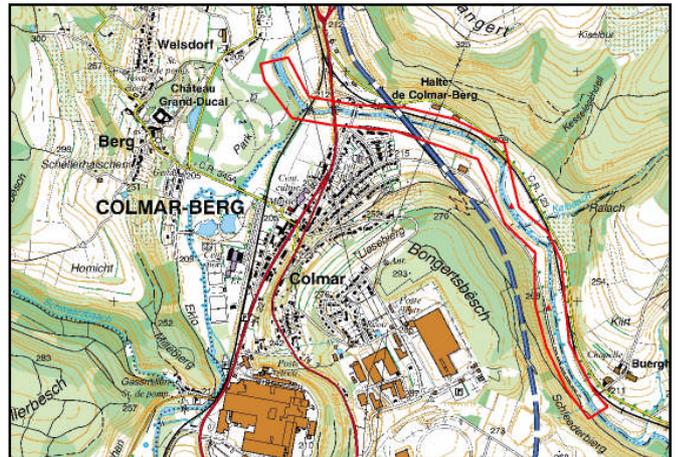
Petite station (10 plantes en 2006) sur une aire de repos entre la piste cyclable et la *Pall*.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

14. Alzette – Colmar-Berg

Cantonnement	Diekirch/Mersch
Arrondissement	Centre
Triage	Bissen, Schieren
Commune	Berg, Nommern, Schieren
Localité/lieu-dit	Welsdorf - Buerghaff
Coordonnées GPS	



24.07.2006

Description du site :

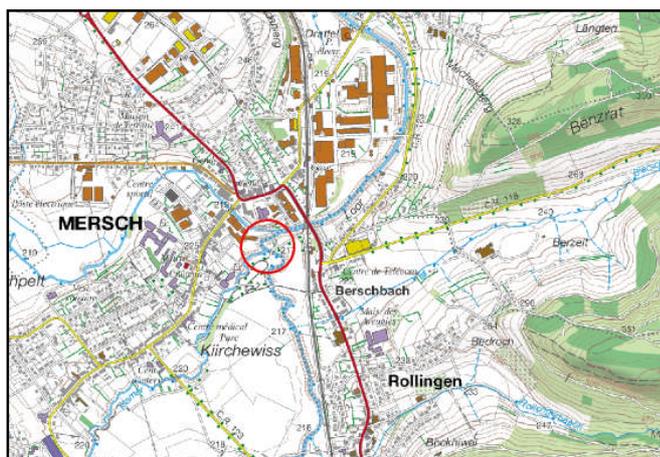
Plusieurs petites stations sur les rives de l'Alzette resp. entre l'Alzette et la piste cyclable entre Welsdorf et Buerghaff.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives de la rivière resp. les abords de la piste cyclable et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

15. Alzette - Mersch

Cantonement	Mersch
Arrondissement	Centre
Triage	Mersch Ouest/Est
Commune	Mersch
Localité/lieu-dit	Mersch/Parc
Coordonnées GPS	75666, 90470



24.07.2006

Description du site :

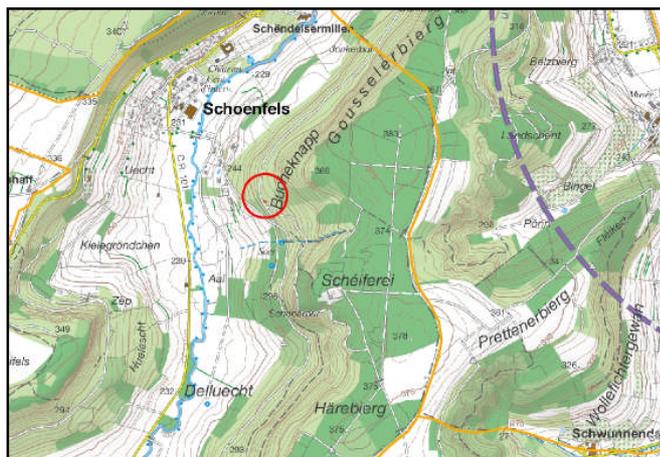
Une plante en fleur observée en 2006 sur la rive gauche de l'Alzette entre les embouchures de la Mamer et de l'Eisch.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives du ruisseau et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle de juillet/août devra aussi concerner quelques kilomètres de rive en aval de la station indiquée.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

16. Schoenfels

Cantonnement	Mersch
Arrondissement	Centre
Triage	Mersch-Ouest
Commune	Mersch
Localité/lieu-dit	Schoenfels/Bucheknapp
Coordonnées GPS	74786, 86595



30.06.2006

Description du site :

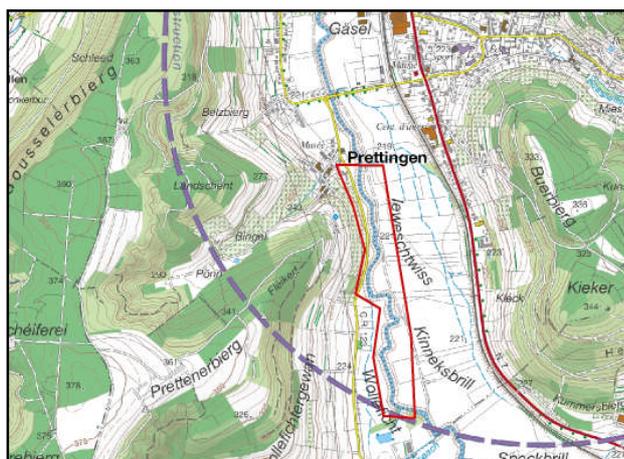
Station près d'un chemin forestier avec plus de 40 plantes repérées en 2006.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

17. Alzette - Kinneksbrill

Cantonement	Mersch
Arrondissement	Centre
Triage	Lorentzweiler
Commune	Lintgen
Localité/lieu-dit	Prettingen/Kinneksbrill
Coordonnées GPS	



Description du site :

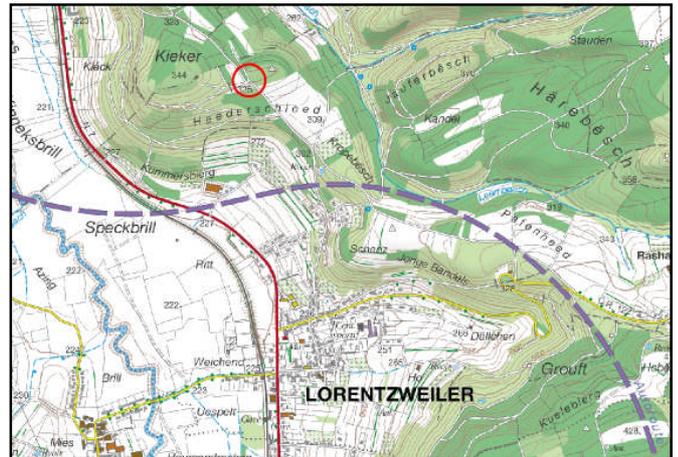
Quelques plantes isolées le long de l'Alzette entre le pont de la *Nordstrooss* et Prettingen.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives de la rivière et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

18. Lorentzweiler

Cantonnement	Mersch
Arrondissement	Centre
Triage	Lorentzweiler
Commune	Lorentzweiler
Localité/lieu-dit	Kieker
Coordonnées GPS	77912, 86335



10.07.2006

Description du site :

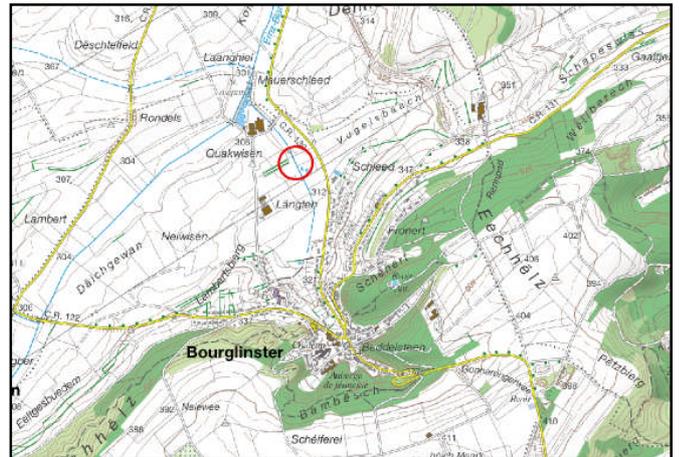
Station importante (> 50 plantes) près d'un chemin forestier entre Lorentzweiler et Lintgen.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées le long du chemin en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Entre fin juin et début août : contrôler les surfaces situées en forêt et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

19. Bourglinster

Cantonnement	Mersch
Arrondissement	Centre
Triage	Fischbach
Commune	Junglinster
Localité/lieu-dit	Bourglinster/Quakwisen
Coordonnées GPS	83433, 86151



17.09.2007



03.08.2007

Description du site :

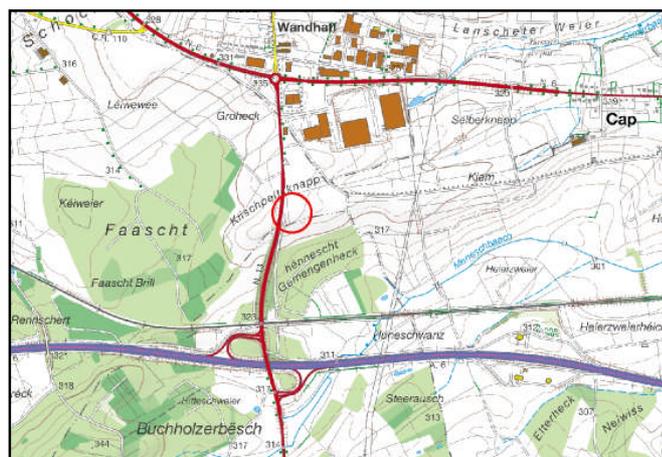
Petite station située près d'un affluent de l'Ernz blanche sur quelques dizaines de mètres de part et d'autre de la rive.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En août 2007, des premières mesures de contrôle ont déjà été entreprises.
- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

20. Wandhaff – N 13

Cantonnement	Mersch
Arrondissement	Centre
Triage	Koerich
Commune	Steinfort
Localité/lieu-dit	Wandhaff
Coordonnées GPS	64683, 78598



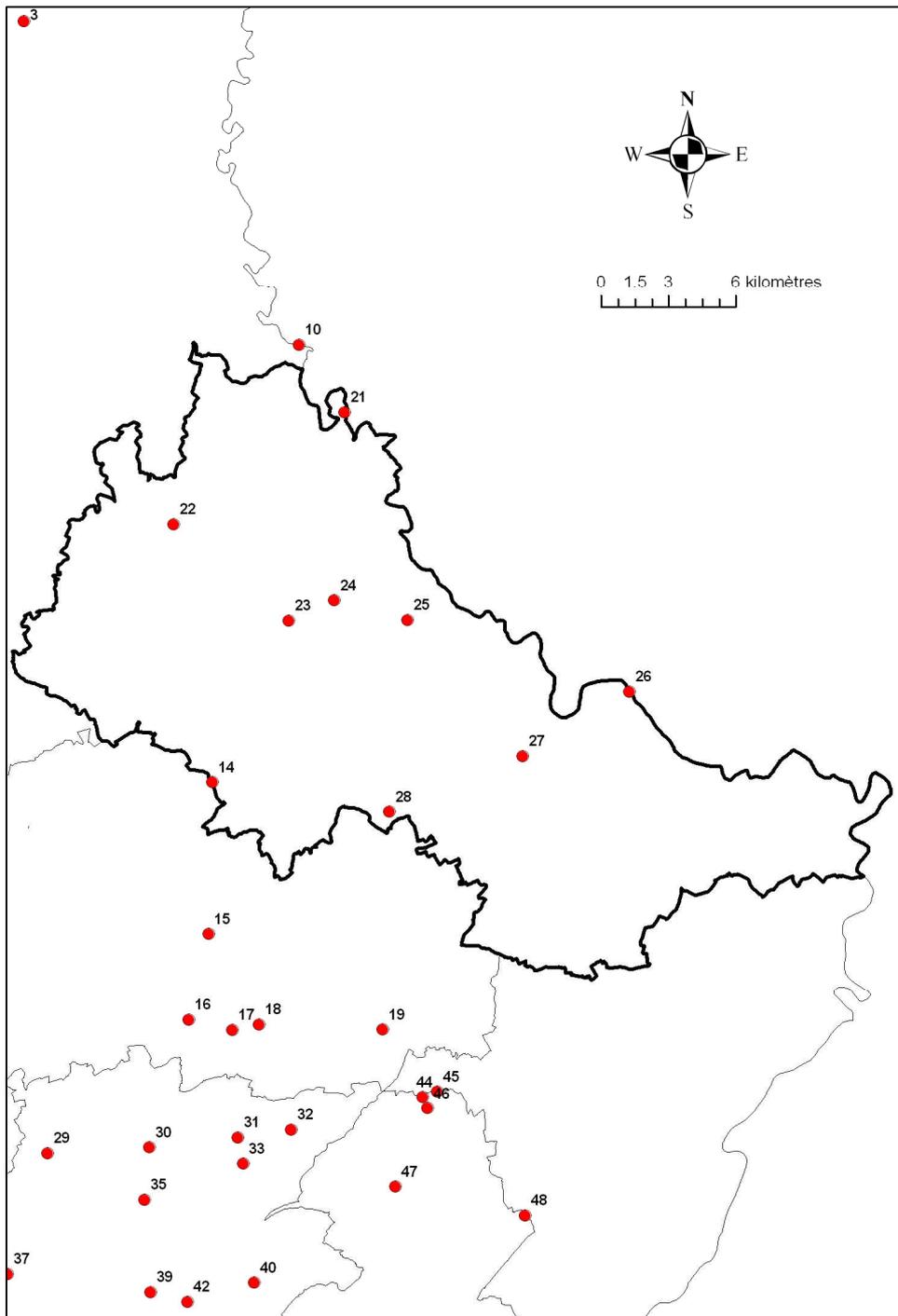
Description du site :

Station située à côté de la N 13 au Sud du Wandhaff. Cette station a diminué les dernières années.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

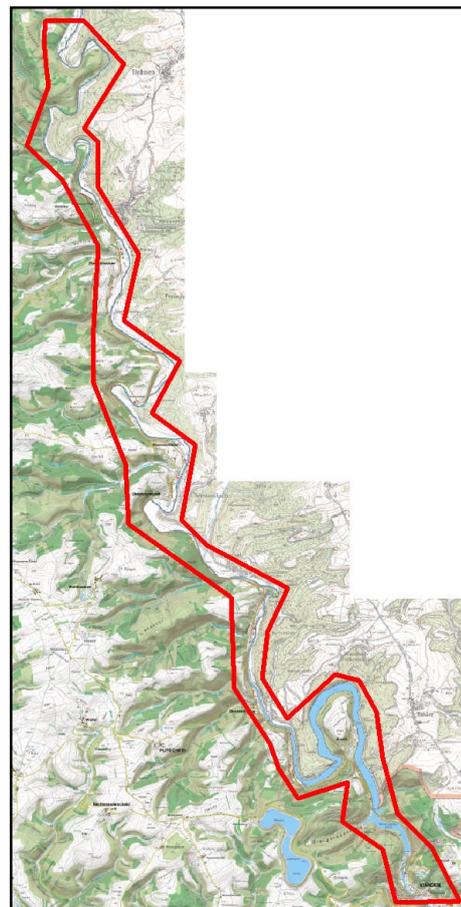
- Entre fin juin et début août : contrôler le site et, le cas échéant, couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

Cantonement Diekirch



10. Our entre Groussenauel et Vianden

Cantonement	Diekirch
Arrondissement	Centre
Triage	Vianden
Triage	Clervaux, Hosingen
Commune	Heinerscheid, Hosingen, Putscheid, Vianden
Localité/lieu-dit	
Coordonnées GPS	



Description du site :

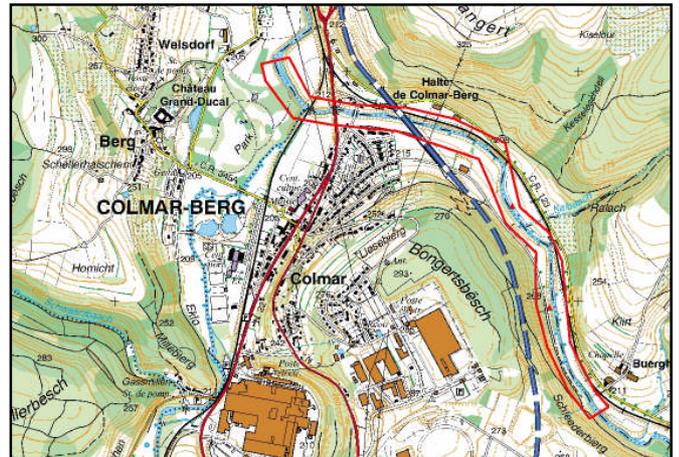
Plantes isolées observées à plusieurs endroits le long de l'Our.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin et début août : contrôler les rives des cours d'eau concernés et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

14. Alzette – Colmar-Berg

Cantonnement	Diekirch/Mersch
Arrondissement	Centre
Triage	Bissen/Schieren
Commune	Berg/Nommern/Schieren
Localité/lieu-dit	Welsdorf - Buerghaff
Coordonnées GPS	



24.07.2006

Description du site :

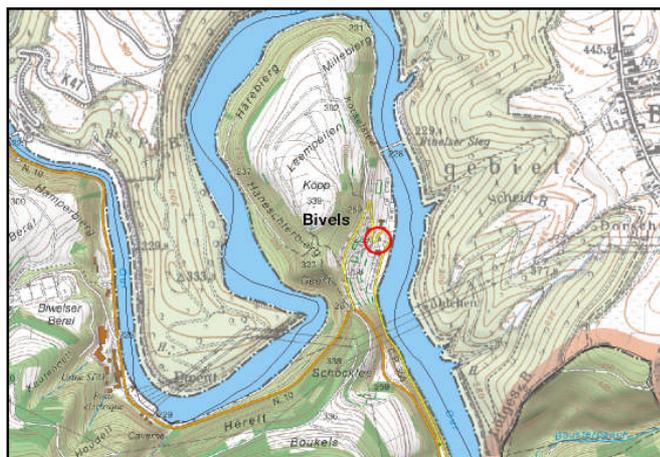
Plusieurs petites stations sur les rives de l'Alzette resp. entre l'Alzette et la piste cyclable entre Welsdorf et Buerghaff.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives de la rivière resp. les abords de la piste cyclable et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

21. Bivels

Cantonement	Diekirch
Arrondissement	Centre
Triage	Vianden
Commune	Putscheid
Localité/lieu-dit	Bivels
Coordonnées GPS	81725, 113901



01.08.2001

Description du site :

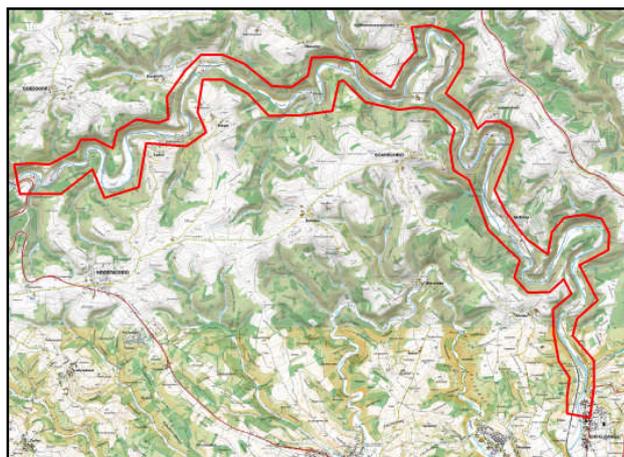
Petite station située dans un talus (espace vert avec plantations) de la rue du Lac au-dessus du Gîte rural.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

22. Sûre entre la N15/Heischtergronn et Erpeldange

Cantonement	Diekirch
Arrondissement	Centre
Triage	Ettelbruck, Grosbous, Haut-Sûre/Nord
Commune	Bourscheid, Erpeldange, Goesdorf, Heiderscheid
Localité/lieu-dit	
Coordonnées GPS	



juillet 2007



juillet 2007

Description du site :

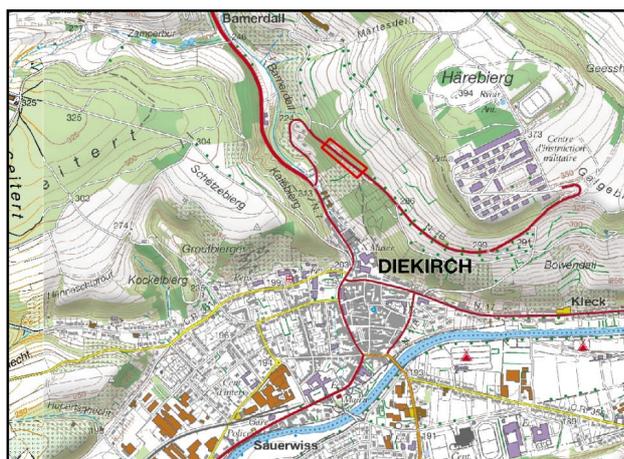
Plantes dispersées et stations plus importantes aux bords de la Sûre. Fréquence importante à partir de Dirbach.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives des cours d'eau concernés et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

23. Diekirch - Härebiërg

Cantonnement	Diekirch
Arrondissement	Centre
Triage	Diekirch
Commune	Diekirch
Localité/lieu-dit	Diekirch - Härebiërg
Coordonnées GPS	79241, 104553



05.10.2007



05.10.2007

Description du site :

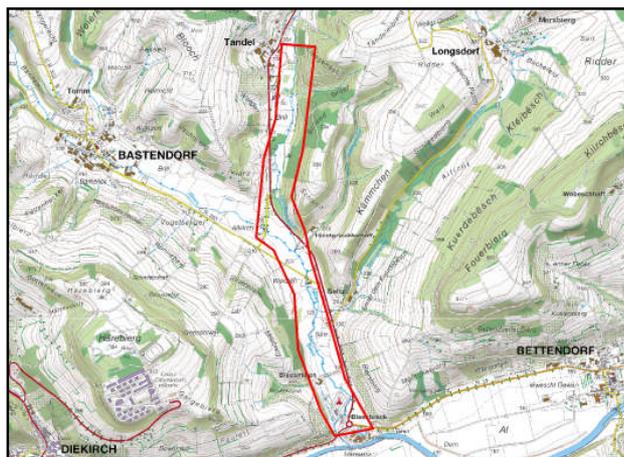
Petite station située dans le talus de la N7B vers le Härebiërg.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les talus le long de la route et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

24. Tandelerbaach - Bles entre Tandel et Blesbruck

Cantonnement	Diekirch
Arrondissement	Centre
Triage	Bastendorf
Commune	Bastendorf
Localité/lieu-dit	
Coordonnées GPS	



23.07.2007

Description du site :

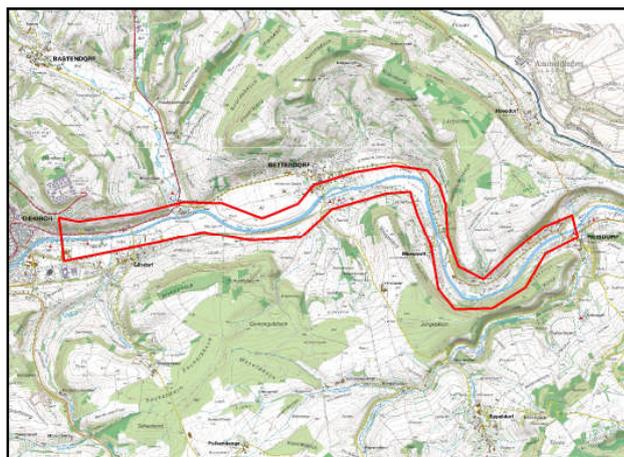
Plusieurs stations au bord de la *Tandelerbaach* et de la Bles et environs.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives des deux cours d'eau et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

25. Sûre entre Diekirch et Reisdorf

Cantonement	Diekirch
Arrondissement	Centre
Triage	Diekirch, Beaufort
Commune	Diekirch, Bettendorf, Reisdorf
Localité/lieu-dit	
Coordonnées GPS	



Description du site :

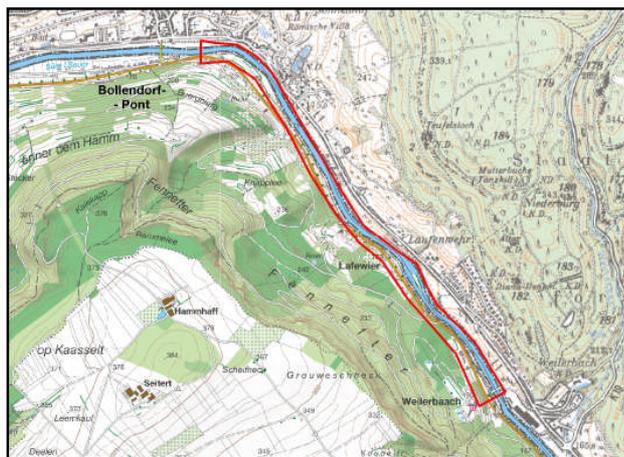
Plusieurs plantes isolées entre Diekirch et Reisdorf.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives de la Sûre et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

26. Sûre entre Bollendorf-Pont et Weilerbaach

Cantonement	Diekirch
Arrondissement	Centre
Triage	Berdorf
Commune	Berdorf
Localité/lieu-dit	
Coordonnées GPS	



Description du site :

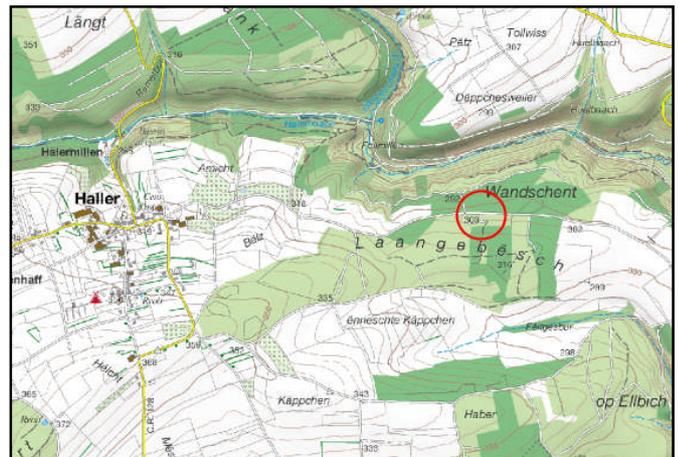
Plusieurs plantes isolées entre Bollendorf et Weilerbaach.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives de la Sûre et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

27. Haller

Cantonnement	Diekirch
Arrondissement	Centre
Triage	Marscherwald
Commune	Waldbillig
Localité/lieu-dit	Haller/Laangebësch
Coordonnées GPS	89687, 98465



28.07.2006



28.07.2006

Description du site :

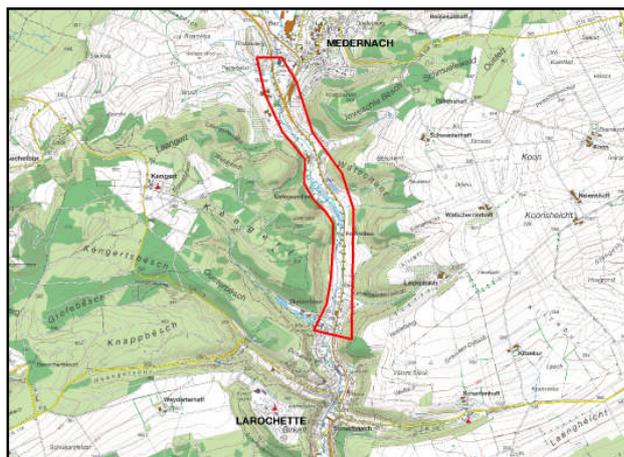
Station d'une quinzaine de plantes (2006) au bord d'un chemin dans le *Laangebësch* à l'Est de Haller

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

28. Ernz blanche entre Larochette et Medernach

Cantonement	Diekirch
Arrondissement	Centre
Triage	Larochette, Medernach
Commune	Larochette, Medernach
Localité/lieu-dit	
Coordonnées GPS	



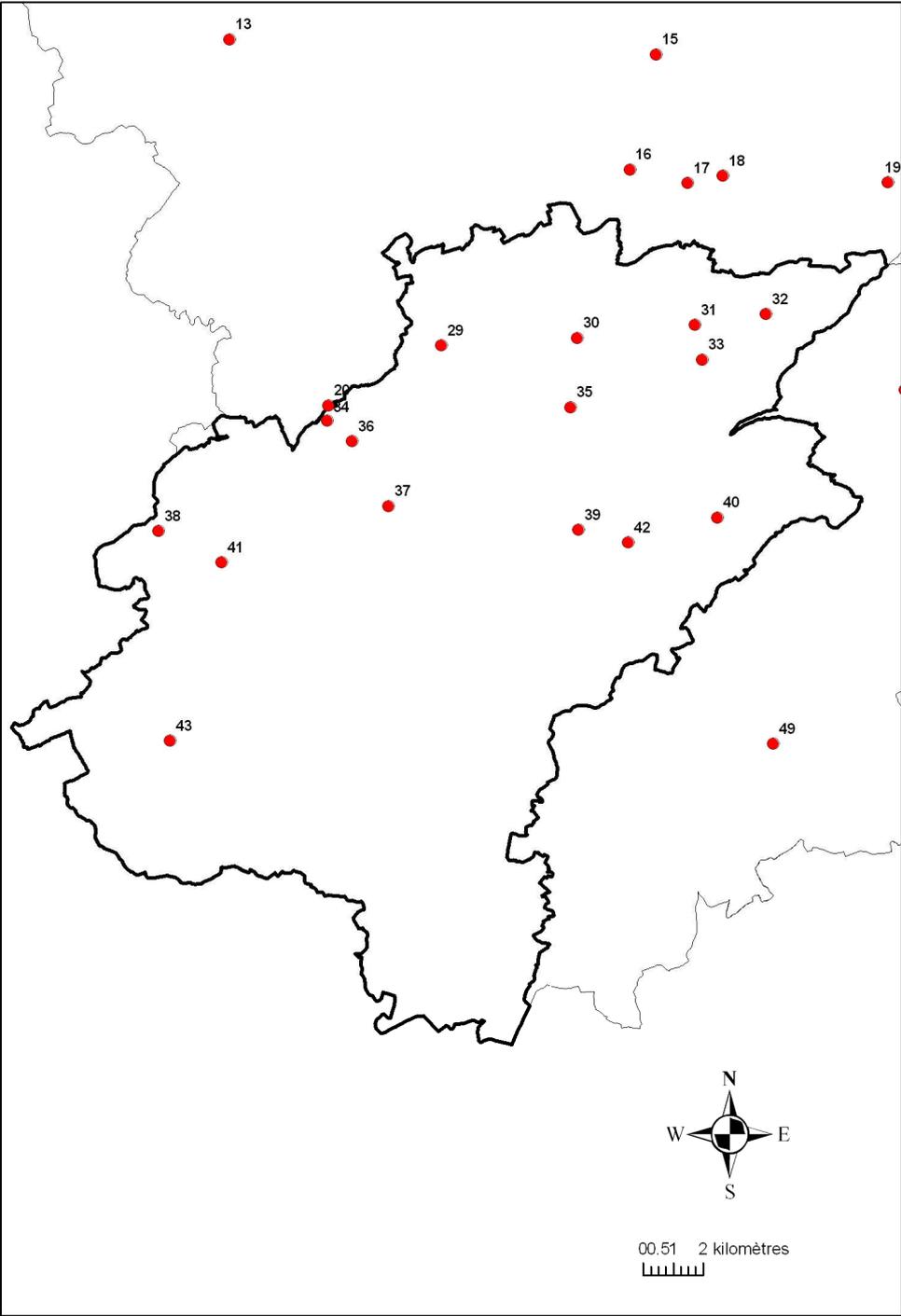
Description du site :

Une plante isolée observée en 2007.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

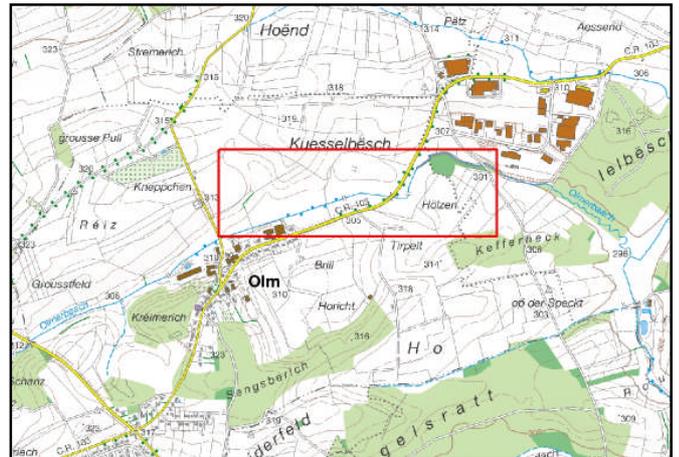
- Entre fin juin et début août : contrôler les rives des cours d'eau concernés et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

Cantonement Luxembourg Ouest



29. Olm

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Kopstal
Commune	Kehlen
Localité/lieu-dit	Olm/Olmerbaach
Coordonnées GPS	68477, 80628



13.07.2006



13.07.2006

Description du site :

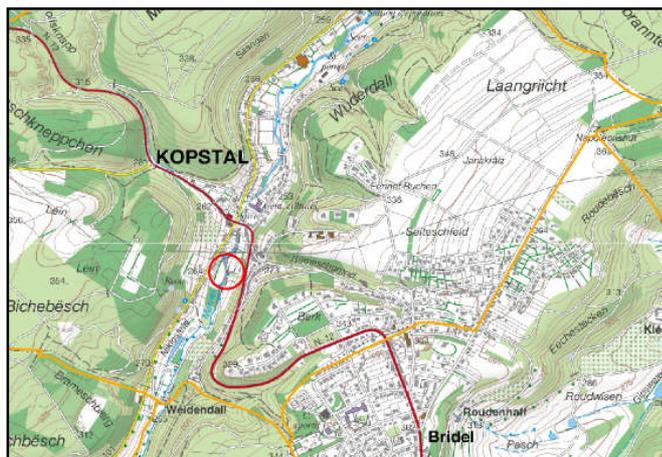
Station importante située le long de l'Olmerbaach entre Olm et la ZAE de Kehlen avec plus de 100 individus (en groupes et dispersés) répertoriés en 2006.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives du ruisseau et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

30. Kopstal

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Kopstal
Commune	Kopstal
Localité/lieu-dit	Kopstal
Coordonnées GPS	73035, 80879



Description du site :

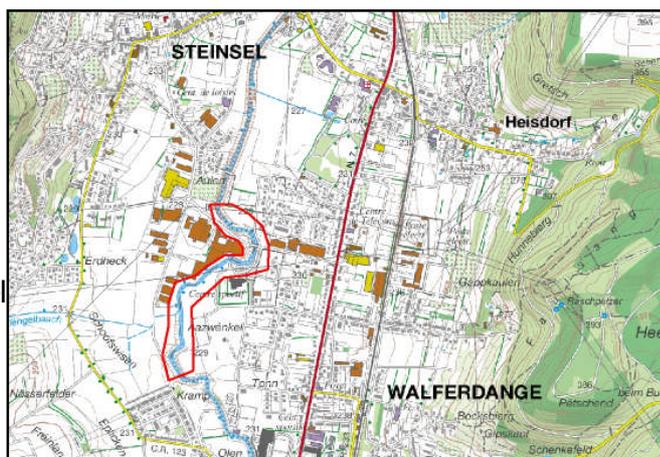
Petite population sur les berges de la Mamer entre le Weidendall et le carrefour principal de Kopstal (N 12).

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives du ruisseau et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

31. Alzette – Helmsange/Steinsel

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Steinsel
Commune	Walferdange, Steinsel
Localité/lieu-dit	Helmsange, Steinsel/Aazwénkel
Coordonnées GPS	



Description du site :

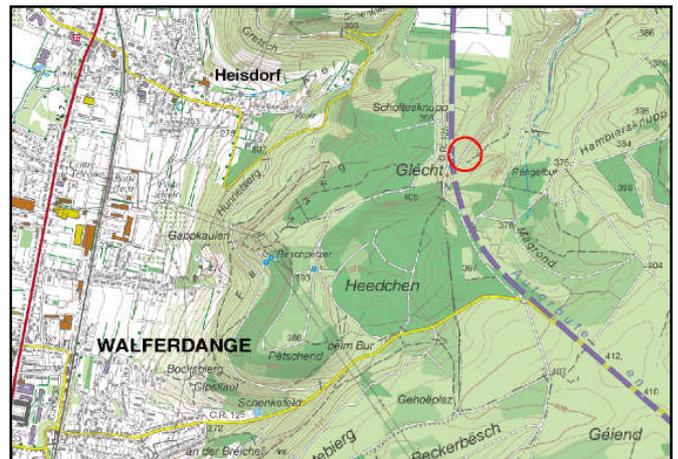
Quelques plantes isolées le long de l'Alzette entre les terrains de tennis de Walferdange et la zone industrielle de Steinsel.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives de la rivière et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

32. Gréngewald

Cantonnement	Luxembourg Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Steinsel
Commune	Steinsel
Localité/lieu-dit	Heisdorf/Glécht
Coordonnées GPS	79335, 81677



28.07.2007



28.07.2007

Description du site :

Site situé le long d'un chemin forestier près du futur tracé de la route du Nord. Plus de 100 plantes en 2006.

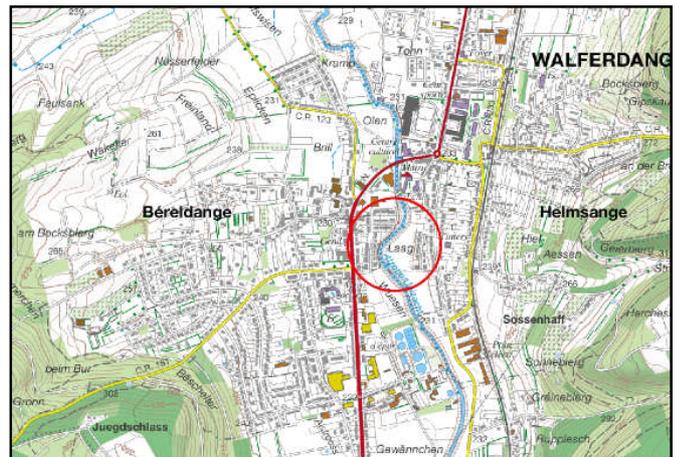
Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

Des mesures de contrôle de la plante ont été entreprises en 2007.

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre.
- Entre fin juin et début août : contrôler si des plantes ont été oubliées et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

33. Alzette - Bereldange

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Steinsel
Commune	Walferdange
Localité/lieu-dit	Bereldange/Laag
Coordonnées GPS	



14.07.2007



18.06.2007

Description du site :

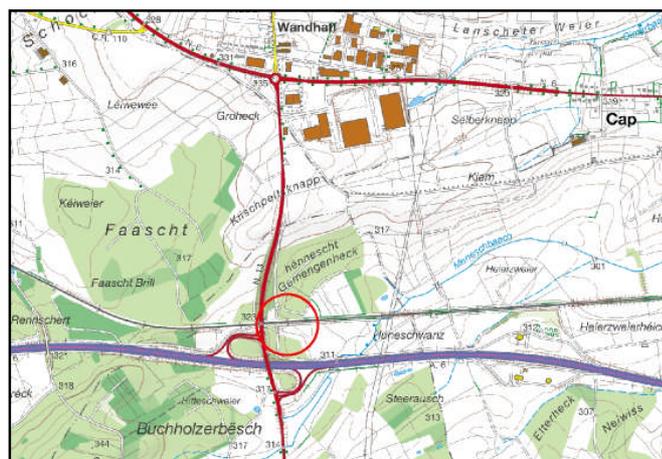
Plusieurs plantes près de l'Alzette entre le Garage Losch et le pont pour piéton au niveau du complexe scolaire (renaturation de l'Alzette).

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives de la rivière et les surfaces renaturées et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

34. Wandhaff – Chemin de fer

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Clemency
Commune	Garnich
Localité/lieu-dit	Wandhaff
Coordonnées GPS	64652, 78087



06.08.2007



29.06.2006

Description du site :

La plus importante station du pays située de part et d'autre de la ligne de chemin de fer Luxembourg – Arlon à hauteur de la sortie d'autoroute « Steinfort ».

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

Vu la taille de la population, une combinaison de différentes méthodes de contrôle est nécessaire.

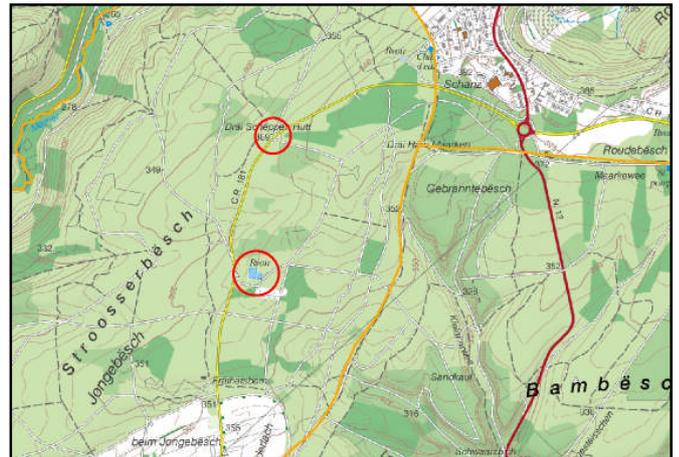
Sur les grandes surfaces colonisées en continue : faucher en avril/mai et faire un travail du sol par après (p.ex. en utilisant une fraiseuse).

Sur les autres surfaces :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre.
- Entre fin juin et début août : contrôler si des plantes ont été oubliées et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

35. Bambësch

Cantonnement	Luxembourg – Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Mamer
Commune	Strassen
Localité/lieu-dit	Bambësch/Strooserbësch
Coordonnées GPS	72806, 78544 (réservoir)



13.07.2006



13.07.2006

Description du site :

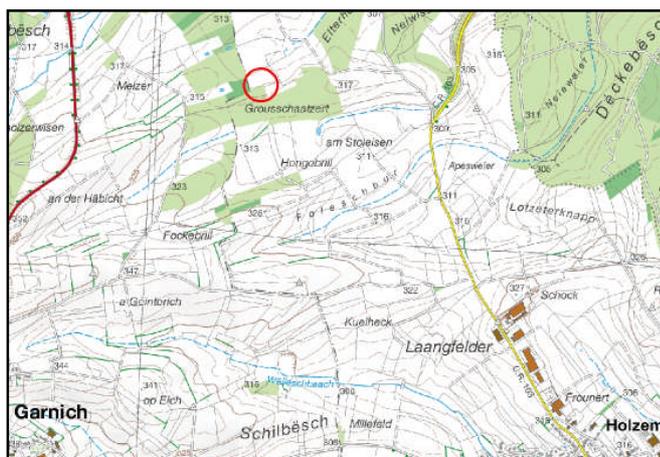
Station située sur le réservoir d'eau potable. Un individu en fleurs a été repéré en 2007 à côté du CR 181 (côté gauche en direction de Bridel), quelque 600 mètres au nord du premier site.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Vu l'emplacement de la station sur le réservoir d'eau potable, une concertation avec le Service des Eaux responsable est nécessaire. Les plantes coupées ne peuvent pas rester sur place. Elles peuvent être compostées.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

36. Holzem - Grousschaatzert

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Mamer
Commune	Mamer
Localité/lieu-dit	Holzem/Grousschaatzert
Coordonnées GPS	65484, 77391



05.08.2007



05.08.2007

Description du site :

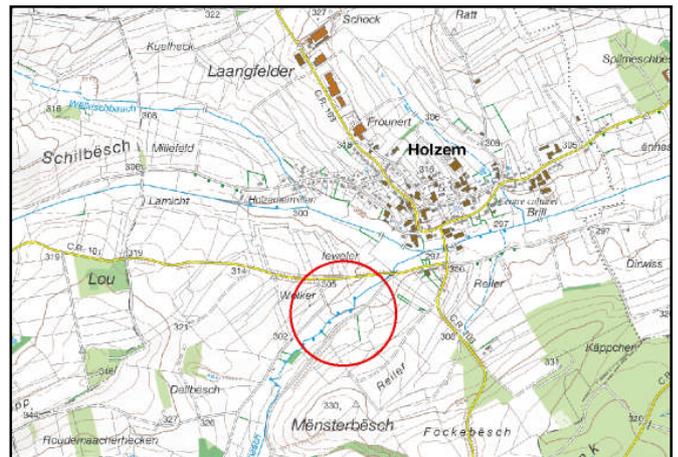
Site situé en lisière au Nord du bois *Grousschaatzert*.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

37. Holzem - Bräderbaach

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Mamer
Commune	Mamer
Localité/lieu-dit	Holzem/Wolker
Coordonnées GPS	66700, 75208 66450, 75117 66901, 75349



05.08.2007



05.08.2007

Description du site :

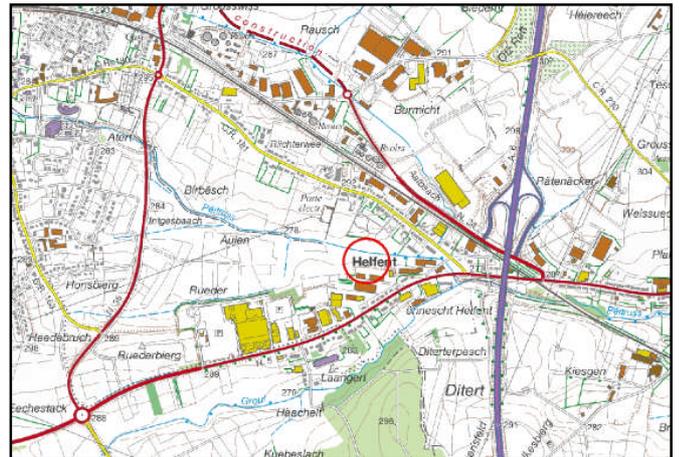
Population importante (plus de 100 individus en 2006) le long de la *Bräderbaach* au Sud du CR 101.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives du ruisseau et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

39. Helfent

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Bertrange
Commune	Bertrange
Localité/lieu-dit	Helfent
Coordonnées GPS	73077, 74405



12.08.2007



12.08.2007

Description du site :

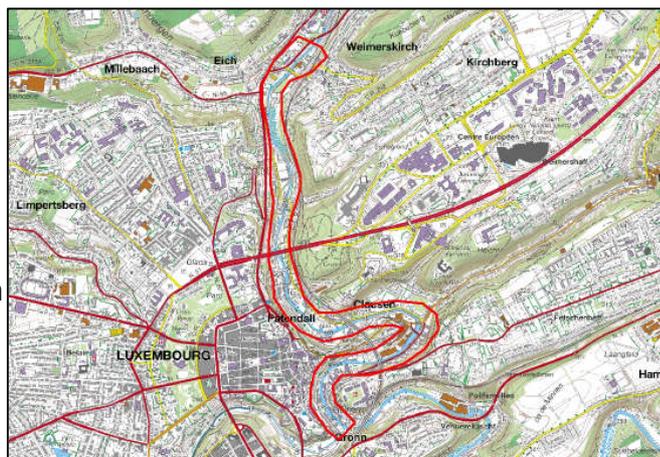
Station importante entre une rangé d'arbres et une prairie située à Helfent entre la N5 et le CR 181.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

40. Alzette – Ville de Luxembourg

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Luxembourg - Bambësch
Commune	Luxembourg
Localité/lieu-dit	Gronn, Clausen, Pafendall, Eich
Coordonnées GPS	77716, 74826 – 77600, 77170



Description du site :

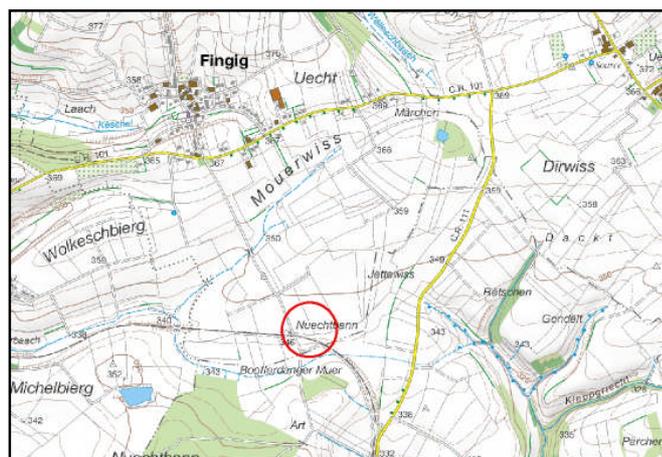
Individus isolés ou en petit groupe sur les berges de l'Alzette entre l'embouchure de la Pétrusse et Weimerskirch.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives de la rivière et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

41. Fingig

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Clemency
Commune	Clemency
Localité/lieu-dit	Nuechtbann
Coordonnées GPS	61120, 73310



06.08.2007



06.08.2007

Description du site :

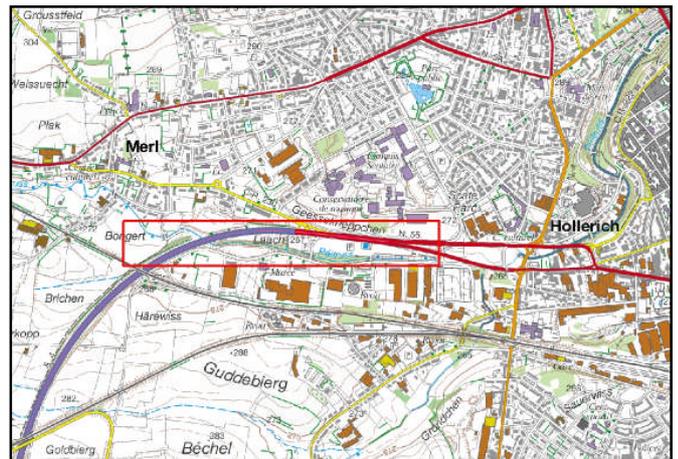
Petite station en train de s'étendre dans la zone tampon de la réserve naturelle « Hautcharage – Boufferdanger Muer ».

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

42. Merl - Hollerich

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Luxembourg - Bambësch
Commune	Luxembourg
Localité/lieu-dit	Merl/Hollerich
Coordonnées GPS	74731, 73977 ; 76002, 73871



06.08.2007



29.06.2006

Description du site :

Plus de 100 individus le long des berges de la Pétrusse entre la rue des Celtes à Merl et le cimetière de Hollerich.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives du ruisseau et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

43. Giele Botter

Cantonnement	Luxembourg - Ouest
Arrondissement	Sud
Triage	Differdange
Commune	Differdange
Localité/lieu-dit	Nidercorn/Gréiteberg
Coordonnées GPS	59391, 67285



29.07.2007

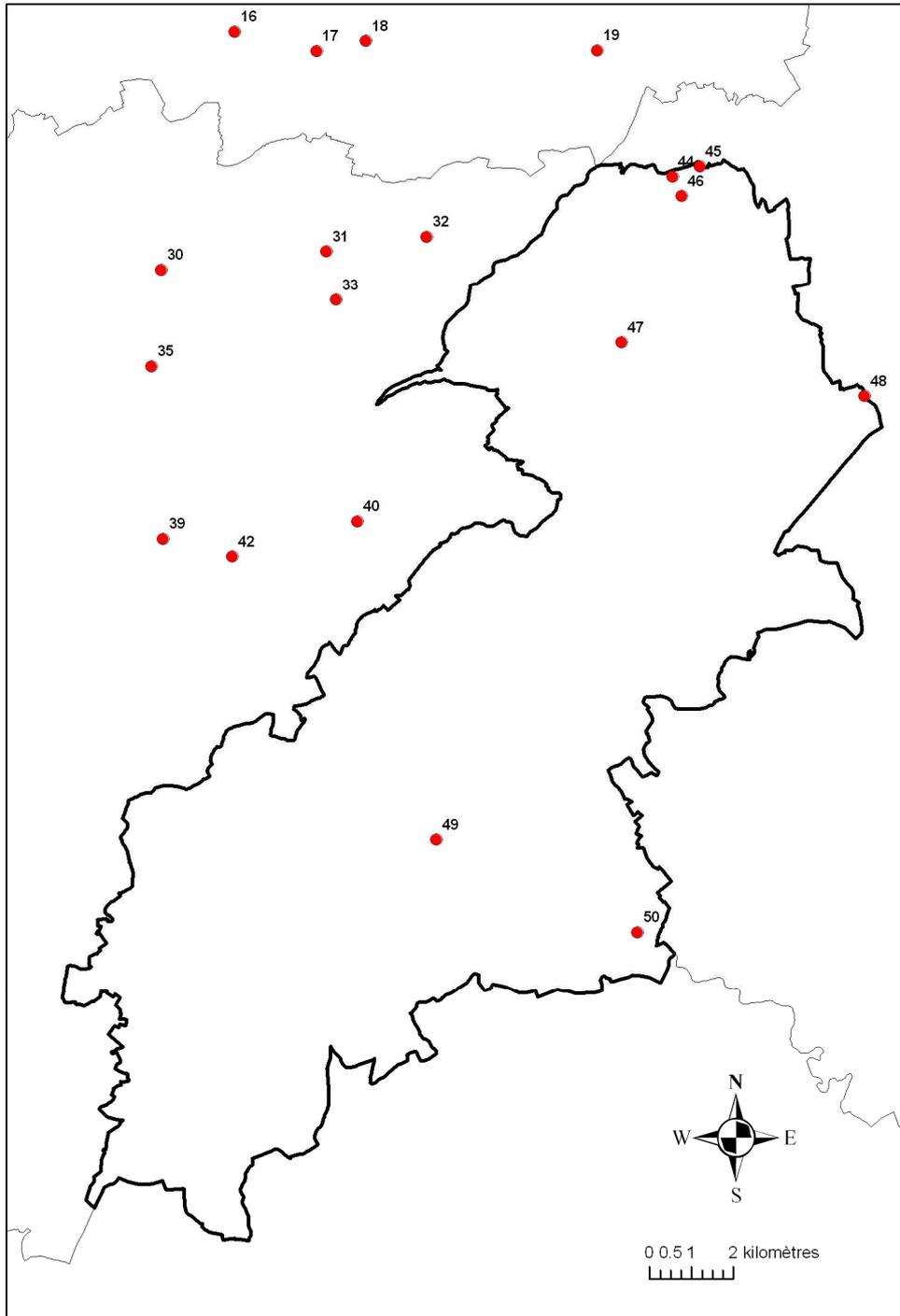
Description du site :

Petite station située près d'un étang dans la zone protégée « Pétange – Prénzeberg »

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

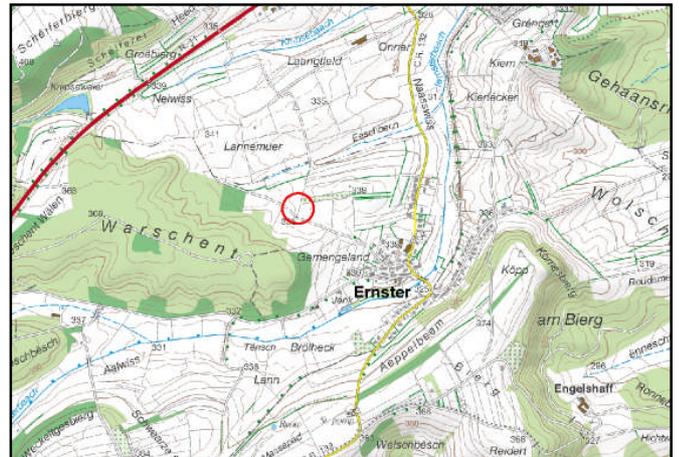
- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

Cantonement Luxembourg Est



44. Ernster - Lannemuer

Cantonnement	Luxembourg - Est
Arrondissement	Sud
Triage	Niederanven
Commune	Niederanven
Localité/lieu-dit	Ernster/Lannemuer
Coordonnées GPS	85218, 83116 ; 85246, 83147



03.08.2007



03.08.2007

Description du site :

Petite station située à deux endroits entre des haies entre un pré et un labour au Nord-Ouest d'Ernster.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

45. Population Ernster - Jénk

Cantonnement	Luxembourg - Est
Arrondissement	Sud
Triage	Niederanven
Commune	Niederanven
Localité/lieu-dit	Ernster/Jénk
Coordonnées GPS	85444, 82651 ; 85506, 82722



03.08.2007



09.08.2007

Description du site :

Très importante station près de l'*Iernsterbaach* situés le long du ruisseau entre un étang et le CR 132.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

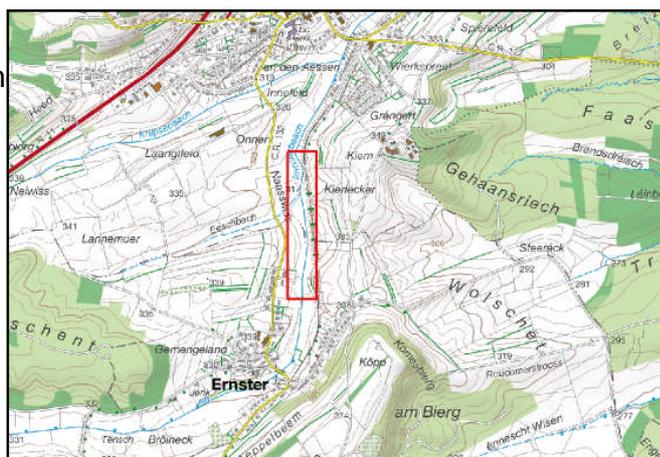
Des premières mesures de contrôle ont été entreprises en 2007 par le service communal : coupe et incinération des fleurs, fauchage de tout le site. En hiver, par temps sec, il est prévu de faire un travail du sol afin de détruire les racines des plantes.

En mars/avril il faudra faire un contrôle et sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Lors de ces travaux il sera important de contrôler tout le site et notamment les rives de la *Iernsterbaach* entre l'étang et le centre du village !

Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

46. Ernster - Iernsterbaach

Cantonnement	Luxembourg – Est/Grevenmacher
Arrondissement	Sud
Triage	Niederanven/Roodt-Syre
Commune	Niederanven/Junglinster
Localité/lieu-dit	Ernster/Iernsterbaach
Coordonnées GPS	



Description du site :

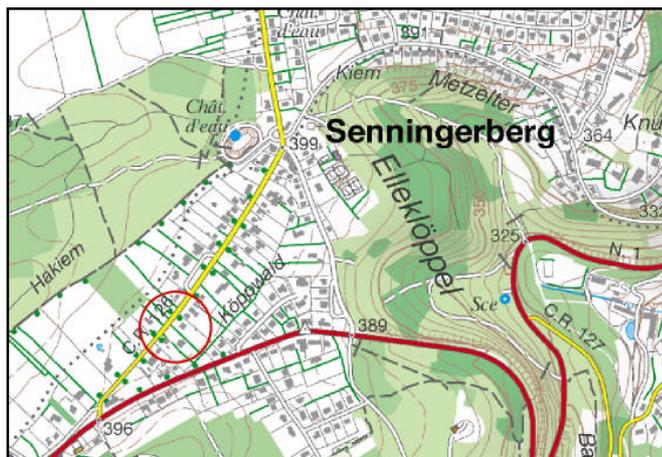
Quelques plantes situées de long de l'*Iernsterbaach* entre Ernster et Gonderange.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- Entre fin juin et début août : contrôler les rives du ruisseau et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

47. Senningerberg

Cantonnement	Luxembourg Est
Arrondissement	Sud
Triage	Niederanven
Commune	Niederanven
Localité/lieu-dit	Senningerberg/rue du Golf
Coordonnées GPS	



17.09.2007



17.09.2007

Description du site :

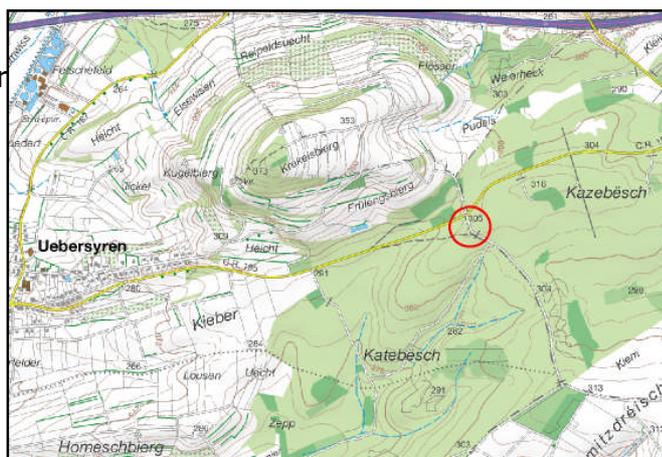
Station située sur un terrain vague entre les maisons nr. 61 et 65 de la rue du Golf.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

48. Population Uebersyren

Cantonnement	Luxembourg-Est/Grevenmacher
Arrondissement	Sud
Triage	Niederanven/Wormeldange
Commune	Schuttrange/Flaxweiler
Localité/lieu-dit	Uebersyren/Beyren - Kazebësch
Coordonnées GPS	89801, 77830



01.08.2007



01.08.2007

Description du site :

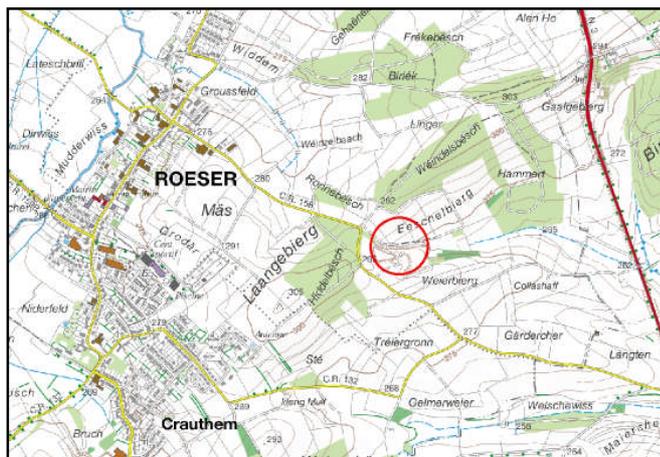
Station située le long d'un chemin forestier (auto-pédestre) au Sud du CR 185 dans la forêt du *Kazebësch*.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

49. Population Roeser

Cantonnement	Luxembourg - Est
Arrondissement	Sud
Triage	Bettembourg
Commune	Roeser
Localité/lieu-dit	Roeser - Eeschelberg
Coordonnées GPS	79596, 67187



27.07.2007



27.07.2007

Description du site :

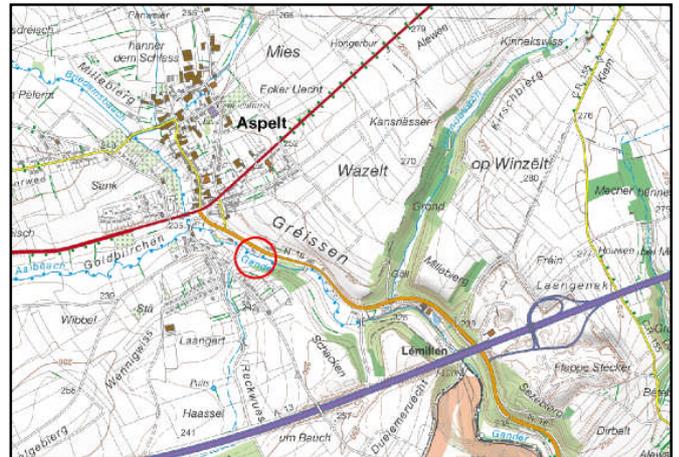
Station importante située sur l'ancienne décharge au Nord du CR 158. Plus de 50 plantes en fleurs en 2006.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre.
- Entre fin juin et début août : contrôler si des plantes ont été oubliées et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

50. Gander

Cantonnement	Luxembourg - Est
Arrondissement	Sud
Triage	Dudelange
Commune	Frisange
Localité/lieu-dit	Aspelt/Gréissen
Coordonnées GPS	84385, 64963



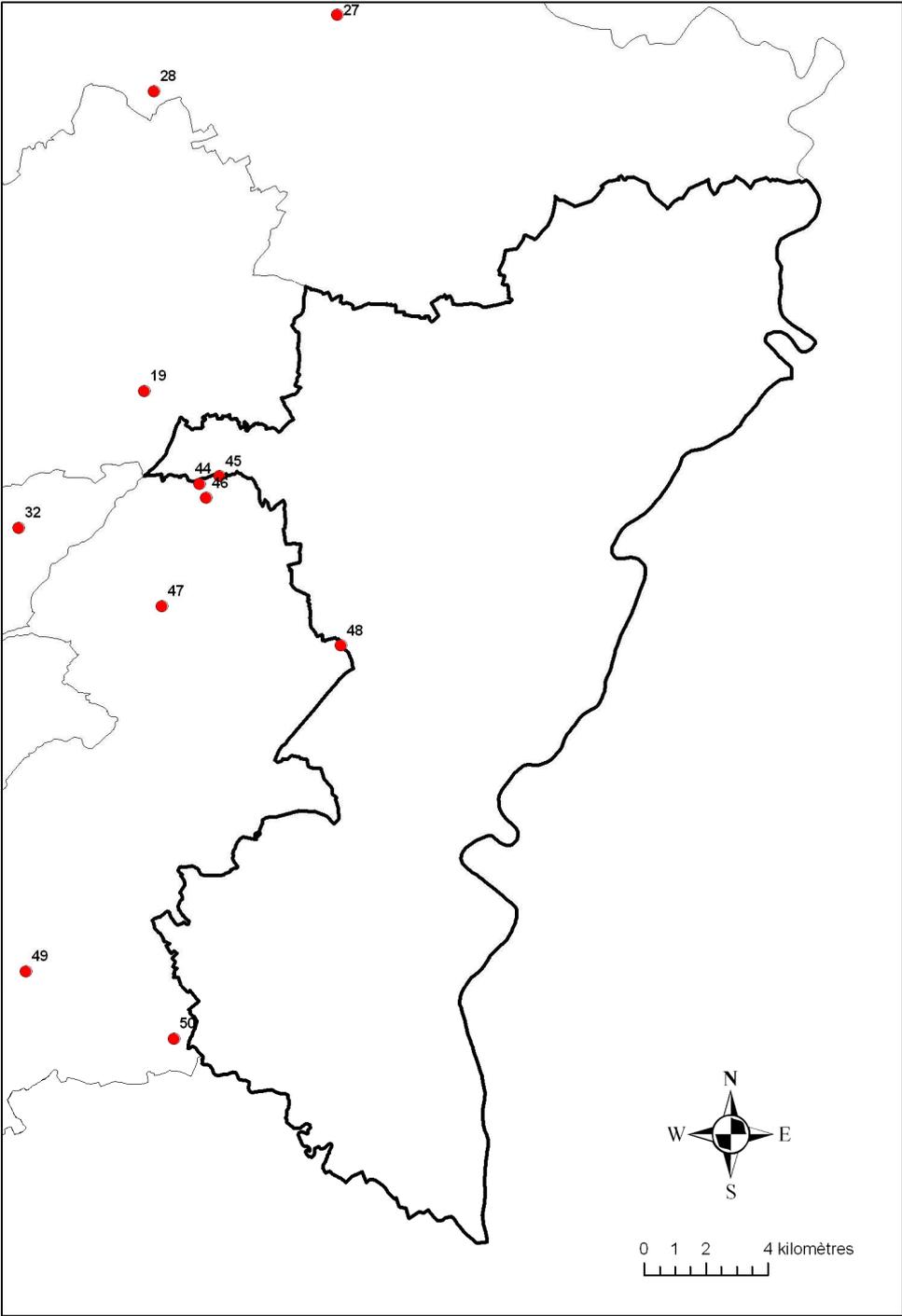
Description du site :

Station isolée au bord de la Gander en aval d'Aspelt.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

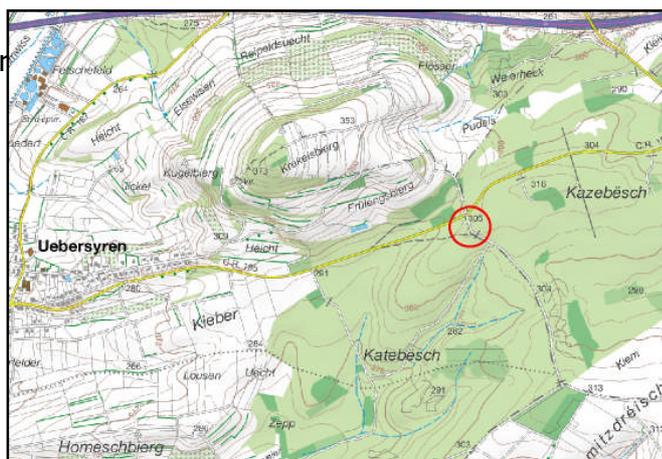
- Entre fin juin et début août : contrôler les rives du ruisseau et couper les fleurs des plantes observées en faisant attention de ne pas répandre les graines.
- Incinérer les fleurs sur place ou les collecter dans des sacs en plastique et les éliminer ensemble avec les déchets ménagers en vue de leur incinération.
- Les plantes observées lors de ces travaux qui ne sont pas en fleur peuvent être enlevées par une section des racines en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Le contrôle de juillet/août devra aussi concerner quelques kilomètres de rive en aval de la station indiquée.
- Cette mesure est à répéter pendant au moins 7 ans.

Cantonement Grevenmacher



48. Population Uebersyren

Cantonnement	Luxembourg-Est/Grevenmacher
Arrondissement	Sud
Triage	Niederanven/Wormeldange
Commune	Schuttrange/Flaxweiler
Localité/lieu-dit	Uebersyren/Beyren - Kazebësch
Coordonnées GPS	89801, 77830



01.08.2007



01.08.2007

Description du site :

Station située le long d'un chemin forestier (auto-pédestre) au Sud du CR 185 dans la forêt du *Kazebësch*.

Méthode de contrôle/d'éradication à appliquer :

- En mars/avril : sectionner les racines des plantes observées en utilisant une bêche. La racine doit être coupée au moins 15 cm sous terre. Les plantes coupées peuvent rester sur place.
- Contrôler fin mai si aucune plante n'a été oubliée ou n'a repoussé et éliminer les repousses.
- Le contrôle est à répéter pendant au moins 7 ans.

C. Bibliographie

ERSA, 2000. Problematik der Bioinvasion, Kartierung von Riesenbärenklau, Indischem Springkraut und exotischen Knötericharten an der Obersauer, Theoretische Grundlagen und Ergebnisse der Kartierung, unveröff. Studie im Auftrag der Forstverwaltung, Arrondissement CN Nord, 37 pp.

ERSA, 2001 a. Problematik der Bioinvasion, Nationales Inventar von Riesenbärenklau, Indischem Springkraut und exotischen Knötericharten, Ergebnisse einer Umfrage und Konzept zur Bekämpfung der Riesenbärenklaubestände, unveröff. Studie im Auftrag der Forstverwaltung, Naturschutzdienst, 24 pp.

ERSA, 2001 b. Problematik der Bioinvasion, Kartierung von Riesenbärenklau, Indischem Springkraut und exotischen Knötericharten an Woltz, Clerve und Wiltz, Ergebnisse der Kartierung, unveröff. Studie im Auftrag der Forstverwaltung, Arrondissement CN Nord, 8 pp.

ERSA, 2006. Neophyten in Luxemburg, Projekt Bioinvasion 2006, Arbeitsbericht, unveröff. Studie im Auftrag des Naturhistorischen Museums, Abteilung Ökologie, 12 pp.

ERSA, 2007. Neophyten in Luxemburg, Projekt Bioinvasion 2007, Arbeitsbericht, unveröff. Studie im Auftrag des Naturhistorischen Museums, Abteilung Ökologie, 18 pp.

Pfeiffenschneider, M., 2007. Über die Verbreitung von *Heracleum mantegazzianum*, *Impatiens glandulifera*, *Fallopia japonica* und *F. sachalinensis* entlang der Gewässer Obersauer, Woltz, Clerve, Wiltz und ihrer Nebengewässer (Luxemburg). Bulletin de la Société des naturalistes luxembourgeois 108: 7 – 10.